

Les femmes et l'immigration en France

51%

des arrivant·es en France sont des femmes

Inégalités d'intégration professionnelle

Bien que les femmes représentent 41% des signataires du contrat d'intégration républicaine, deux fois plus de femmes que d'hommes détenteur·trices de titres de séjour sont touchées par le chômage.

2x
plus touchées par le
CHOMAGE

35% DE FEMMES



25% D'HOMMES

Diplômées de l'enseignement supérieur

En France, bien que les femmes migrantes aient en moyenne un niveau d'éducation supérieur, cela ne se répercute pas sur leur intégration dans le marché du travail.

Emplois précaires

Les femmes sont surreprésentées dans les emplois liés au "care" tels que la santé, les services à la personne et le travail domestique, qui sont caractérisés par leur précarité, leur manque de reconnaissance et leur faible protection.



"CARE"

Des risques accrus



L'absence d'insertion professionnelle des femmes et des jeunes filles les expose à de nombreux risques tels que des activités professionnelles non-contractuelles, des contrats abusifs difficiles à dénoncer, voire même le trafic humain.

Refus de protéger les travailleur·ses domestiques

Alors que celle-ci a déjà été ratifiée par 36 États, la France refuse de signer la Convention sur les travailleuses et les travailleurs domestiques n°189 rédigée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).



Manque de données genrées

Il y a très peu, parfois une absence, d'informations disponibles concernant l'accès des femmes migrantes à l'enseignement supérieur, aux cours de langue, à leur intégration professionnelle, ainsi que sur les violences spécifiques dont elles font l'objet en France.